

Salle Beauséjour	
Journée ou soirée	160,00 €
Apéritif et funérailles	75,00 €
Médiathèque municipale	
Abonnement individuel	10,50 €
Forfait annuel pour les structures d'hébergement de personnes âgées	17,50 €
Pénalité par semaine de retard	0,80 €
Comités d'entreprises	10,50 €
Abonnement enfants 0 à 15 ans	4,90 €
Assainissement	
Redevance Assainissement	
Utilisateurs du réseau d'eau potable	
Prime fixe	33,00 €
M3 (domestique)	1,57 €
Pour les utilisateurs du réseau assainissement n'utilisant pas le réseau d'eau potable	
Résidences principales	33,00 € prime fixe + forfait 30 m3 par personne
Résidences secondaires	33,00 € prime fixe + forfait 50 m3 par foyer
Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC)	
Constructions existantes	Maison individuelle / Création de logement par changement de destination du bâti générant des eaux usées : 1800 €
	Immeuble : 2000 € + 250 € par appartement
Constructions nouvelles	Maison individuelle : 2000 €
	Immeuble : 2200 € + 400 € par appartement
Cantines scolaires	
Le repas - Suivant articles R531-52 et R531-53 du décret 2009-553 du 15 mai 2009 - incluant 1 € au titre de	
Quotient familial de 0 à 700	3,95 €
Quotient familial de 701 à 1000	4,00 €
Quotient familial de 1001 à plus	4,05 €
majoré à 6,00 € en cas de retard d'inscription	
Marchés	
Emplacement fixe dit "abonnement"	
mètre linéaire abonnés (avec électricité)	1,10 €
mètre linéaire abonnés (sans électricité)	0,90 €
Emplacement occasionnel	
mètre linéaire (commerçants non sédentaires occasionnels)	1,45 €
Commerces sédentaires	
Chevalet /an	15,00 €
Terrasse jusqu'à 10 m ² inclus / an	30,00 €

Terrasse au-delà de 10 m ² / an		60,00 €
Foire		
Attractions (le m ²)		1,10 €
Cirques		16,50 €
Mètre linéaire Forains		1,50 €
Matériels agricoles, voitures, etc..., l'unité		2,70 €
Vente de bétail le m ²		2,20 €
Emplacement pour véhicule avec stationnement répété ou occasionnel (hors marche		
Par emplacement : jusqu'à 10 m ² sans électricité		4,10 €
avec électricité		5,10 €
de 11 m ² à 20 m ²		10,50 €
de 21 m ² à 30 m ²		21,00 €
de 31 m ² et plus		45,00 €
Garderie Périscolaire		
Revenu des familles		
de 0 à 700 - 1H -		1,46 €
701 à 1000 - 1H -		1,56 €
1001 et plus - 1H -		1,66 €
Gîte communal de la Ferme Seigne		
Caution		1 200,00 €
Badge pour ordure ménagère, en cas de perte		3,00 €
Individuels Grand gîte 1 nuitée		23,00 €
Petit gîte 1 nuitée		21,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		1,05 €
Groupes 15 personnes et plus		19,80 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,99 €
Forfait Gîte complet 1 nuitée		769,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,89 €
2 nuitées		1 360,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne		0,79 €
Logement accessible : 1 nuitée		23,00 €
Location draps (par personne)		3,00 €
Location machine à laver (1 lavage)		9,20 €
Forfait Ménage Gîte uniquement		160,00 €
Forfait Ménage Gîte + salle+cuisine		230,00 €
Grange de la Ferme Seigne		
Panissières Apéritif		115,00 €
la journée		207,00 €
Autres Apéritif		157,00 €
la journée		342,50 €
Panissières Forfait W-End		305,00 €
Autres Forfait W-End		510,00 €

Utilisation de la cuisine /par jour	85,00 €
Relais camping-cars	
Jeton eau	2,00 €
Jeton électricité	2,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne	0,35 €
Camping / jour	
Véhicule utilitaire	17,70 €
Voiture	2,75 €
caravane	2,75 €
Camping-car	3,60 €
Tente	2,45 €
Adulte, par personne (sauf encadrants groupes d'enfants)	3,50 €
1 utilisation des sanitaires/douche (sans utilisation du camping)	2,20 €
Electricité	2,40 €
Enfant de 4 à 12 ans, par enfant	2,20 €
Enfant de moins de 4 ans	Gratuit
Forfait mensuel (1 tente, 2 personnes, sans électricité)	220,00 €
Taxe de séjour nuitée/personne	0,20 €
Enlèvements des dépôts sauvages	
Dépôt inférieur à 1 tonne :	
Forfait intervention pour 1 sac ou contenant pou	100,00 €
Forfait intervention au-delà d'1 sac ou contenar	300,00 €
Dépôt supérieur à 1 tonne :	
Frais d'enlèvement, forfait par tranche de demi-	400,00 €
Traitement des déchets, à la tonne	200,00 €
Forfait frais de gestion « dépôt supérieur 1 tonn	185,00 €
Enlèvements des déjections canines	
Forfait par intervention	100,00 €
Nettoisement et remise en état du domaine public	
Forfait par intervention	200,00 €
Dégradations de biens publics mobiliers ou immobiliers	
Forfait frais de gestion par dossier traité, en sus du remboursement des biens	175,00 €
Elagage	
Au mètre linéaire	150,00 €
Débroussaillage et nettoyage de terrain	
Forfait au m ²	50,00 €